



**CONSEIL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES et CONSEIL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
(développement)
11 décembre 2017**

La session du Conseil des affaires étrangères, présidée par la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, M^{me} Federica Mogherini, débutera par un examen des questions urgentes d'actualité internationale. La haute représentante et les ministres des affaires étrangères pourraient évoquer la situation en Corée du Nord, au Zimbabwe et au Myanmar/ en Birmanie, l'établissement d'une Task Force UE/UA/NU pour aider les migrants, ainsi que le suivi du sommet du Partenariat oriental.

Le Conseil aura un débat sur l'évolution récente de la situation dans la région **Proche-Orient** au sens large. Les ministres discuteront de la manière dont l'UE peut contribuer plus encore à préserver la stabilité dans la région, et à consolider les progrès dans des pays comme le Liban, et comment limiter l'escalade de la crise au Yémen.

Le Conseil débatera de la situation en **Iraq** dans le but d'orienter l'élaboration de la nouvelle stratégie de l'UE pour les relations avec l'Iraq. La haute représentante et la Commission devraient présenter la nouvelle stratégie en janvier.

Le Conseil devrait adopter un certain nombre de décisions et de conclusions sans débat, notamment la décision du Conseil établissant la **coopération structurée permanente (CSP)**, ainsi que des conclusions du Conseil sur la **Thaïlande** et sur la **République démocratique du Congo**.

Au cours du déjeuner, les ministres des affaires étrangères débattront de la **coopération UE-G5 Sahel** avec leurs homologues des pays du G5 Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad).

Les ministres des affaires étrangères et les ministres chargés du développement se réuniront ensuite dans le cadre d'une session conjointe pour débattre du suivi du sommet entre l'Union africaine et l'Union européenne qui s'est tenu les 29 et 30 novembre à Abidjan (Côte d'Ivoire).

Le Conseil des affaires étrangères (développement) se réunira ensuite. Les ministres chargés du développement procéderont à un échange de vues sur la façon dont **les échanges et les investissements** peuvent contribuer aux politiques de développement. Le Conseil devrait adopter des conclusions à ce sujet, l'objectif étant d'actualiser la stratégie commune de l'UE en faveur de l'aide pour le commerce.

En marge de la session du Conseil, les ministres des affaires étrangères de l'UE et la haute représentante auront un petit-déjeuner informel avec **Benyamin Netanyahou**, Premier ministre et ministre des Affaires étrangères d'Israël. Ils discuteront du processus de paix au Proche-Orient, des relations bilatérales et de l'évolution de la situation dans la région.

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

Possibilités de point presse:

vers 7 h 50 (à confirmer) Déclaration de la haute représentante, F. Mogherini, avant la session
vers 13 h 30 Conférence de presse à l'issue du Conseil des affaires étrangères
vers 17 h 30 Déclaration de la haute représentante, F. Mogherini, à l'issue de la session du Conseil des affaires étrangères (développement)

[Conférences de presse et manifestations publiques par transmission vidéo](#)

[Transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG 4\), et galerie de photos](#)

Questions d'actualité

La session du Conseil des affaires étrangères débutera par un examen des questions urgentes d'actualité internationale. La haute représentante et les ministres des affaires étrangères pourraient évoquer la situation en Corée du Nord, au Zimbabwe et au Myanmar/ en Birmanie, l'établissement d'une Task Force UE/UA/NU pour aider les migrants, ainsi que le suivi du sommet du Partenariat oriental.

[Sommet Union africaine-Union européenne - Déclaration commune sur la situation des migrants en Libye](#)

[Déclaration de la porte-parole sur le tir de missile balistique effectué ce jour par la République populaire démocratique de Corée \(28/11/2017\) et communiqué de presse sur l'entretien de Mme Federica Mogherini, haute représentante, avec la ministre des affaires étrangères de la République de Corée, M^{me} Kang Kyung-wha \(1/12/17\)](#)

[Statement by the High Representative Federica Mogherini on the situation in Zimbabwe, 21/11/17](#)

[Déclaration de la haute représentante Federica Mogherini sur la signature d'un accord bilatéral de rapatriement entre les gouvernements du Myanmar et du Bangladesh, 23/11/17 et Réunion des ministres des affaires étrangères ASEM à Nay Pyi Taw, Myanmar/ Birmanie, 20-21/11/2017](#)

[Sommet du Partenariat oriental \(24/11/2017\)](#)

Proche-Orient

Le Conseil débattrait de l'évolution récente de la situation au Proche-Orient au sens large.

Les ministres débattront de la manière dont l'UE peut contribuer plus encore à préserver la stabilité dans la région. Au Liban, l'UE continue de préserver la stabilité et considère clef de faire fond sur les résultats que le consensus a permis d'obtenir au Liban: la nouvelle loi électorale, l'adoption du budget, le fonctionnement des institutions et la tenue d'élections l'année prochaine, selon ce qui a été prévu.

Les ministres pourraient se pencher sur les développements intervenus récemment au Yémen, en proie à la catastrophe humanitaire la plus grave au monde et à la lumière de la récente escalade du conflit dans le pays. L'UE a demandé à maintes reprises que de raviver les efforts menés par les Nations Unies pour parvenir à une solution politique au conflit au Yémen, en ligne avec les résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Au cours du débat, les ministres pourraient également évoquer la situation en Syrie, et en particulier discuter des moyens pour soutenir plus encore l'Envoyé Spécial des Nations Unies de Mistura. L'UE accueillera à Bruxelles, au printemps, une deuxième conférence sur comment soutenir le futur de la Syrie et de la région, afin de montrer une solidarité et un soutien internationaux renouvelés. L'UE continue d'apporter son soutien au processus de Genève, mené sous l'égide des Nations unies, et estime qu'il demeure essentiel pour trouver une solution politique négociée, conformément à la résolution 2254 du Conseil de sécurité des Nations unies.

Enfin, les ministres pourraient être amenés à examiner les conséquences éventuelles sur le processus de paix au Moyen Orient et la stabilité dans la région de l'annonce du Président des États-Unis sur le statut de Jérusalem. Dans sa réaction, la Haute Représentante a exprimé la sérieuse préoccupation de l'UE concernant cette annonce et ses possibles répercussions sur les perspectives pour la paix. Elle a confirmé que la position de l'UE demeurerait inchangée: les aspirations des deux parties doivent être remplies et un chemin doit être trouvé, par des négociations, pour résoudre le statut de Jérusalem en tant que capitale future des deux États. Elle a aussi appelé tous les acteurs sur le terrain et dans la région au sens large à démontrer du calme et de la retenue afin d'empêcher toute escalade.

[Déclaration de Mme Mogherini, haute représentante, sur l'annonce par le Président des États-Unis sur Jérusalem, Federica Mogherini, 6 Décembre 2017](#)

[Déclaration de M^{me} Mogherini, haute représentante, sur la situation au Yémen, 21 novembre 2017](#)

[Federica Mogherini, haute représentante, rencontre le ministre des affaires étrangères Libanais Gebran Bassil aujourd'hui \(14/11\) à Bruxelles](#)

[Déclaration de Mme Mogherini, haute représentante sur la conférence de l'opposition syrienne à Riyadh, 25 Novembre 2017](#)

Iraq

Les ministres débattront de la situation en Iraq dans le but d'orienter les travaux préparatoires relatifs à la nouvelle stratégie de l'UE pour les relations avec l'Iraq. La haute représentante et la Commission devraient présenter la nouvelle stratégie en janvier 2018.

L'Iraq a connu des décennies de violences et de conflits armés. À la suite de la campagne réussie menée pour défaire Daech, le pays est à la croisée des chemins. La stabilité en Iraq est essentielle pour la stabilité de la région et elle sert les intérêts de l'UE. Celle-ci restera un partenaire à long terme de l'Iraq, coopérant dans les domaines de la stabilisation, de la sécurité et du programme de réformes politiques et économiques.

Les ministres devraient se pencher sur les événements survenus récemment dans la région du Kurdistan iraquien et à proximité de celle-ci. À plusieurs reprises, l'UE a encouragé les parties à faire preuve de retenue et à dialoguer, sur la base du cadre constitutionnel.

Le Conseil a adopté des conclusions sur l'Iraq en juin 2017. Dans ses conclusions, le Conseil félicitait vivement le gouvernement iraquien du Premier ministre al-Abadi et les forces de sécurité irakiennes pour les avancées substantielles qu'ils avaient réalisées dans le cadre de la campagne militaire menée contre Daech au cours des derniers mois. Il réaffirmait également son ferme soutien en faveur de l'unité, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Iraq.

Le Conseil soulignait l'importance que revêt un processus de réconciliation ouvert à tous, tant au niveau national que local, et il insistait sur la nécessité de réaliser des progrès tangibles en ce qui concerne les réformes politiques afin de permettre une réconciliation nationale complète. L'UE avait exprimé sa plus vive préoccupation face à la situation humanitaire dans le pays, et avait affirmé qu'elle demeurerait pleinement mobilisée dans le cadre de son aide humanitaire. Depuis 2015, l'UE a contribué € 350 million au total à l'assistance humanitaire en Iraq, dont € 82.5 million en 2017.

L'UE avait souligné l'importance que la sécurité et l'État de droit revêtent pour la stabilité dans les zones libérées et dans le pays tout entier. Il est essentiel que les services de sécurité améliorent leurs relations avec la population civile. Dans ce contexte, le Conseil a lancé en octobre 2017 une mission PSDC civile qui s'attache principalement à aider les autorités irakiennes à mettre en œuvre les aspects civils de la stratégie nationale de sécurité.

[Conclusions du Conseil sur l'Iraq, 19 juin 2017](#)

[Iraq: le Conseil lance une mission PSDC civile de soutien à la réforme du secteur de la sécurité](#)

Coopération avec le G5 Sahel

Au cours du déjeuner, les ministres des affaires étrangères débattront de la coopération UE-G5 Sahel avec leurs homologues des pays du G5 Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad), avec les Nations Unies et l'Union Africaine. Cette invitation fait suite à une réunion ministérielle qui a eu lieu le 29 novembre à Abidjan en marge du sommet Union africaine-Union européenne. Cet échange contribuera aux préparatifs de la conférence internationale sur le Sahel qui doit avoir lieu début 2018.

Cette discussion sera l'occasion de réaffirmer l'engagement pris par l'UE de collaborer avec les partenaires du Sahel pour relever des défis communs, notamment par sa contribution à la force conjointe du G5 Sahel. L'initiative du G5 visant à créer la force conjointe a été saluée par l'UE, qui la considère comme un facteur de stabilisation fondamental dans la région, notamment dans la lutte contre le terrorisme, la criminalité transfrontière organisée et les différentes formes de trafic, notamment la traite des êtres humains. En plus de son soutien via les missions CSDP déployées dans la région, l'UE mobilise un montant de 50 millions d'euros pour soutenir cette initiative.

Le 19 juin, le Conseil a adopté des conclusions sur le Mali et la région du Sahel. Dans ses conclusions, le Conseil rappelle que l'UE a adopté une approche solide et intégrée afin de parvenir à stabiliser la région, notamment un ensemble d'instruments appropriés dans les domaines de la diplomatie, de la coopération au développement à long terme, du soutien au respect des droits de l'homme, des efforts de stabilisation, du développement des capacités de résilience, de l'aide humanitaire, de la gestion des migrations et de la sécurité, y compris les missions PSDC.

[Conclusions du Conseil sur le Mali et la région du Sahel, 19 juin 2017](#)

Sommet Union africaine-Union européenne

Les ministres des affaires étrangères et les ministres du développement débattront du suivi du sommet Union africaine-UE qui a eu lieu les 29 et 30 novembre 2017 en Côte d'Ivoire. Ce sommet a réuni les dirigeants européens et africains afin qu'ils définissent les orientations en matière de coopération future entre les deux continents. Ensemble, ils ont adopté une déclaration commune exposant les priorités communes pour le partenariat UE-Afrique dans quatre domaines stratégiques: perspectives économiques pour les jeunes, paix et sécurité, mobilité et migration, et coopération sur la gouvernance.

Les dirigeants ont également adopté une déclaration commune sur la situation des migrants en Libye, condamnant le traitement inhumain des migrants et des réfugiés par des groupes criminels et s'engageant à œuvrer ensemble pour mettre un terme au traitement inhumain de migrants et de réfugiés dans ce pays.

Lors du sommet, les dirigeants africains et européens ont mis l'accent sur l'investissement dans la jeunesse. Il s'agit là d'une priorité absolue pour l'Afrique comme pour l'UE, 60 % de la population africaine ayant moins de 25 ans. Le nouveau plan d'investissement extérieur de l'UE a été présenté aux dirigeants lors du sommet. Ce plan d'investissement prévoit de mobiliser 44 milliards d'euros d'investissements en Afrique d'ici à 2020, ce qui permettra de créer de nouvelles possibilités d'emploi pour les jeunes sur l'ensemble du continent africain. Les dirigeants européens et africains sont convenus de promouvoir la mobilité des étudiants, du personnel enseignant et des chercheurs sur l'ensemble du continent africain. Ils sont par ailleurs convenus de renforcer les programmes d'échange entre l'Afrique et l'Europe, tels que ERASMUS+. Les leaders ont aussi agréé de renforcer la relation entre l'UA et l'UE dans le domaine de la paix et de la sécurité, et de lancer un dialogue continental sur la migration et la mobilité. En ce qui concerne les migrations, les dirigeants ont discuté des moyens de lutter contre le trafic de migrants et de la manière d'unir les efforts pour remédier aux causes profondes de la migration irrégulière.

En marge du sommet, l'UE est convenue de mettre en place un groupe de travail commun en matière de migration avec l'Union africaine et les Nations unies. Ce groupe de travail aura pour objectif de sauver et protéger la vie de migrants et de réfugiés, en particulier en Libye, d'accélérer les retours volontaires assistés vers le pays d'origine et d'accélérer la réinstallation des personnes ayant besoin d'une protection internationale.

[Sommet Union africaine-Union européenne - Déclaration commune sur la situation des migrants en Libye](#)

[Cinquième sommet UA-UE, 29 et 30 novembre 2017](#)

[Relations UE-Afrique \(informations générales\)](#)

Commerce et développement

Les ministres chargés du développement discuteront de la communication de la Commission intitulée "Parvenir à la prospérité par le commerce et les investissements: mise à jour de la stratégie conjointe de l'UE de 2007 en faveur de l'aide pour le commerce", qui a été présentée en novembre 2017.

Ils devraient adopter des conclusions tenant compte de la position du Conseil sur la stratégie actualisée de l'UE, qui vise à améliorer l'intégration des pays en développement dans le système commercial international et à permettre au commerce et aux investissements de contribuer à réduire la pauvreté.

La stratégie initiale en faveur de l'aide pour le commerce a été adoptée en octobre 2007 en réponse à l'initiative du même nom menée par l'OMC. L'actualisation de la stratégie s'inscrit dans le cadre des priorités stratégiques du programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies, adopté en septembre 2015, et du consensus européen pour le développement approuvé par l'UE et ses États membres en juin 2017, et tient compte de ces priorités. La révision de la stratégie a pour principaux objectifs de renforcer la complémentarité entre les politiques commerciales et les politiques de développement et d'accroître l'efficacité de la stratégie, notamment en améliorant les dotations en faveur des pays les moins développés, des pays en situation de fragilité et des pays touchés par un conflit.

En particulier, la stratégie telle que mise à jour a pour but d'accroître les synergies entre les différents outils de financement du développement que l'UE et ses États membres utilisent pour promouvoir l'aide pour le commerce, accroître l'impact des programmes d'aide pour le commerce, à travers un engagement plus important avec le secteur privé, la société civile et les autorités locales. La stratégie a également pour objectif d'assurer que l'accroissement du commerce bénéficie à toute la société, et notamment les femmes.

L'aide de l'UE pour le commerce vient compléter d'autres mesures de politique commerciale en faveur des pays en développement, et notamment le système de préférences généralisées de l'UE (SPG, SPG+, Tout Sauf les Armes), qui permet à tous les pays en développement de payer moins de droits sur leurs exportations à destination de l'UE, voire de ne pas en payer, ainsi que les accords commerciaux bilatéraux conclus avec des partenaires commerciaux. Par exemple, les accords de partenariat économique (APE) entre l'UE et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) créent des conditions commerciales préférentielles, tout en protégeant les secteurs sensibles de l'économie des pays ACP.

L'aide apportée par l'UE et ses États membres en faveur du commerce et des capacités de production s'élevait à plus de 13 milliards d'euros en 2015, et à près de 100 milliards d'euros sur la période 2008-2015. Cela représente un tiers de l'aide mondiale pour le commerce et fait de l'UE le premier pourvoyeur d'aide au monde. En outre, selon une [étude indépendante](#), menée en 2015, sur les avantages économiques générés par les régimes commerciaux de l'UE mis en place en faveur des pays en développement, la politique commerciale de l'UE avait entraîné une hausse importante des exportations des pays en développement et contribué à leur diversification économique.

[Communication de la Commission intitulée "Parvenir à la prospérité par le commerce et les investissements"](#)
[Rapport de 2017 sur la mise en œuvre de la stratégie en faveur de l'aide pour le commerce](#)

Autres points

Le Conseil devrait adopter un certain nombre de décisions et de conclusions sans débat, y compris la décision du Conseil établissant la **coopération structurée permanente** (CSP), ainsi que des conclusions du Conseil sur la **Thaïlande**, sur la **République démocratique du Congo** et sur le rapport annuel concernant la mise en œuvre du plan d'action sur l'égalité des sexes.

Coopération structurée permanente - CSP

Le Conseil devrait adopter la décision du Conseil établissant la coopération structurée permanente (CSP), à la suite de la notification adressée au Conseil et au haut représentant le 13 novembre. Les Etats membres participant à la CSP devraient également identifier une liste initiale de 17 projets collaboratifs qui seront préparés dans le cadre de la CSP, dans des domaines tels que la formation, le développement des capacités et l'état de préparation opérationnelle dans le domaine de la défense.

Les leaders européens devraient saluer l'établissement de la CSP à l'occasion de la réunion du Conseil européen du 14 décembre.

[Coopération en matière de défense: signature par 23 États membres d'une notification conjointe sur la coopération structurée permanente \(CSP\)](#)

[Coopération structurée permanente \(fiche d'information\)](#)

[Coopération de l'UE en matière de sécurité et de défense](#)

Conclusions du Conseil sur la Thaïlande

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur la Thaïlande. Il devrait réaffirmer l'importance qu'il attache aux relations de l'UE avec la Thaïlande. Il devrait en outre se féliciter du rôle constructif que joue actuellement la Thaïlande en tant que pays coordonnateur du dialogue UE-ASEAN.

Le Conseil devrait une nouvelle fois appeler la Thaïlande à rétablir de toute urgence le processus démocratique en organisant des élections crédibles et ouvertes à tous et à assurer le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Les droits politiques et civils et les libertés ont été sévèrement restreints en Thaïlande après le coup d'État militaire de 2014. Un certain nombre de lois et d'ordonnances du Conseil national pour la paix et l'ordre (NCPO) entravent toujours considérablement la liberté d'expression et de réunion. Des militants de la société civile et des défenseurs des droits de l'homme continuent à faire l'objet de harcèlement judiciaire. Le Conseil devrait souligner qu'il importe de restaurer ces libertés fondamentales à mesure que la Thaïlande progresse sur la voie de la démocratie.

[Relations de l'UE avec la Thaïlande](#)

Conclusions du Conseil sur la République démocratique du Congo

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur la République démocratique du Congo (RDC) à la suite de l'annonce, le 5 novembre, d'un calendrier électoral. Il devrait déclarer qu'il est fondamental, en particulier pour la légitimité des institutions chargées de la transition, de garantir que la date de l'élection, fixée maintenant au 23 décembre 2018, soit respectée.

Le Conseil devrait condamner les violations des droits de l'homme et les actes de harcèlement visant des membres de l'opposition politique, des représentants des médias et de la société civile ainsi que des défenseurs des droits de l'homme.

Le Conseil a adopté des conclusions sur la RDC pour la dernière fois le 6 mars 2017. Il a adopté des sanctions contre des personnes visées le 12 décembre 2016 et le 29 mai 2017. Une déclaration de l'UE a également été faite à cette dernière date.

[Conclusions du Conseil sur la République démocratique du Congo, 17 octobre 2016](#)

[République démocratique du Congo: l'UE adopte des sanctions à l'encontre de 9 personnes supplémentaires, 29 mai 2017](#)

En marge du Conseil

Petit-déjeuner de travail informel des ministres avec le Premier ministre israélien, M. Netanyahu

En marge du Conseil des affaires étrangères, les ministres des affaires étrangères de l'UE participeront à un petit-déjeuner informel avec le Premier ministre Netanyahu. Ils débattront du processus de paix au Proche-Orient, des relations bilatérales et de l'évolution de la situation dans la région.

Une invitation similaire a été adressée au président Abbas pour le Conseil des affaires étrangères du 22 janvier 2018.

[Le processus de paix au Proche-Orient](#)
